IAEA
L'atome pour la paix et le développement

Circulaire d'information

INFCIRC/1283
6 mai 2025

Distribution générale
Français
Original : anglais

Communication de la mission permanente de l'Ukraine auprès de l'Agence

1. Le 26 mars 2025, le Secrétariat a reçu une note verbale de la mission permanente de l'Ukraine auprès de l'Agence.

2. Conformément à la demande qui y est formulée, la note verbale est reproduite ci-après pour l'information de tous les États Membres.

MISSION PERMANENTE DE L'UKRAINE AUPRÈS DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES À VIENNE

N° 4131/35-197-34794

La mission permanente de l'Ukraine auprès des organisations internationales à Vienne présente ses compliments au Secrétariat de l'Agence internationale de l'énergie atomique et a l'honneur de lui communiquer les informations suivantes.

L'occupation en cours de la centrale nucléaire de Zaporizhzhia par la Fédération de Russie continue de créer de graves risques en matière de sûreté et de sécurité nucléaires, principalement en raison de la pénurie aiguë de personnel technique expérimenté et agréé. Les employés qui s'occupent actuellement de l'exploitation de l'installation sont insuffisamment formés et ne sont pas titulaires d'habilitations valides délivrées par l'organisme de réglementation ukrainien compétent, le Service national ukrainien d'inspection de la réglementation nucléaire. Cette situation compromet gravement la sûreté de l'exploitation de la centrale et accroît le risque d'accidents nucléaires.

Depuis le 1er février 2024, les autorités occupantes russes ont encore aggravé ce risque en interdisant l'accès au personnel ukrainien ayant refusé de signer des contrats de travail avec Rosatom ou d'accepter la citoyenneté russe. La perte de professionnels expérimentés et agréés a compromis la sûreté d'exploitation, en particulier en ce qui concerne les processus clés du fonctionnement des réacteurs.

En dépit des affirmations russes selon lesquelles les effectifs suffisent pour assurer la mise à l'arrêt et la maintenance, la main-d'œuvre réelle a été réduite à moins d'un tiers de sa capacité d'avant-guerre. Des milliers d'employés hautement qualifiés et expérimentés ne sont plus disponibles. Les rapports indiquent que les salles de commande sont parfois gérées par une seule personne, ce qui est tout à fait insuffisant pour assurer la sûreté de l'exploitation et les interventions d'urgence.

Il manque au personnel déployé par la Russie la formation et l'expertise essentielles en ce qui concerne la technologie des réacteurs ukrainiens de puissance refroidis et modérés par eau, qui a été amplement modernisée depuis l'indépendance de l'Ukraine en 1991, en particulier en ce qui concerne les systèmes de sûreté. Les programmes de formation spécialisés, les formateurs qualifiés et l'enseignement fondé sur la simulation, qui sont nécessaires pour que les exploitants des réacteurs soient adéquatement qualifiés, sont absents du dispositif de contrôle russe. En outre, l'organisme de réglementation russe manque à la fois de légitimité en matière de compétence juridique et d'expertise technique concernant les systèmes spécifiques de sûreté et d'exploitation de la centrale nucléaire de Zaporizhzhia.

De surcroît, les conditions de travail du personnel à la centrale nucléaire de Zaporizhzhia demeurent extrêmement précaires. Les employés sont soumis à la coercition, à des détentions arbitraires et à une surveillance constante par les forces armées russes, ce qui crée un climat d'intimidation qui nuit directement à la culture de sûreté sur le site. De telles conditions constituent une violation flagrante des principes fondamentaux de sûreté et de sécurité de l'AIEA, selon lesquels le personnel doit pouvoir s'acquitter de ses tâches dans des conditions stables, sans interférence ou pression extérieure indue.

La vulnérabilité persistante de l'alimentation électrique hors site de la centrale nucléaire de Zaporizhzhia constitue un autre problème majeur de sûreté. Les perturbations récurrentes de l'alimentation électrique depuis le début de l'occupation ont considérablement augmenté le risque d'accidents nucléaires, y compris de potentiels rejets radioactifs, même si les réacteurs sont en arrêt à froid.

La destruction du barrage de Kakhovka en juin 2023 a encore aggravé cette situation en éliminant une source essentielle d'eau de refroidissement. Le forage de puits temporaires comme mesure de substitution en vue du refroidissement est en contradiction avec les normes de sûreté établies par l'AIEA, notamment les normes énoncées dans les publications *Modifications des centrales nucléaires* (SSG-71) et *Sûreté des centrales nucléaires : mise en service et exploitation* (SSR-2/2) (Rev.1). La mise en œuvre de telles modifications devrait absolument être précédée d'analyses complètes de la sûreté, d'évaluations de la sûreté et d'une approbation par des experts qualifiés. Or, aucune de ces conditions n'a été correctement remplie sous le contrôle de la Russie.

En outre, la militarisation de la centrale nucléaire de Zaporizhzhia par les forces russes, notamment l'installation d'équipements militaires et la pose de mines explosives dans la centrale, crée des risques supplémentaires et inacceptables pour le personnel et l'environnement. Les explosions répétées de mines à proximité d'infrastructures critiques sont une menace supplémentaire pour la sûreté d'exploitation et violent directement les principes de sûreté de l'AIEA, qui mettent l'accent sur l'intégrité physique des installations nucléaires et sur la non-perturbation des conditions de travail du personnel de la centrale.

Les restrictions d'accès aux zones clés de la centrale nucléaire de Zaporizhzhia que la Russie continue d'imposer au personnel de l'AIEA entravent gravement la capacité de l'Agence à remplir son mandat en matière de sûreté et de sécurité. Il est essentiel qu'aussi bien les inspecteurs de l'AIEA que le personnel de la centrale nucléaire de Zaporizhzhia jouissent d'un accès sans restriction afin de garantir la transparence, de maintenir la supervision internationale et d'atténuer les risques. L'obstruction persistante de la Russie aux efforts de surveillance indépendante souligne la détérioration des conditions dans l'installation et l'aggravation du risque nucléaire qui résulte de l'occupation illégale qu'elle mène.

La mission permanente de l'Ukraine prie le Secrétariat de l'Agence internationale de l'énergie atomique de bien vouloir distribuer, dans les meilleurs délais, la présente note verbale à tous les États Membres de l'AIEA sous la forme d'une circulaire d'information.

La mission permanente de l'Ukraine auprès des organisations internationales à Vienne saisit cette occasion pour renouveler au Secrétariat de l'Agence internationale de l'énergie atomique l'assurance de sa très haute considération.

[Sceau]

Vienne, le 25 mars 2025